



## Convention et Code d'Éthiques des Chefs Exécutifs des Églises Baptistes Américaines

En acceptant l'appel de Dieu pour diriger l'église du Christ, je m'adonne avec l'aide de Dieu au service du Christ et de l'église, à la pratique sérieuse de mon obéissance aux deux Grands Commandements qui sont: aimer le Seigneur notre Dieu de tout mon coeur, mon âme, mon intelligence et mes forces; aimer mon prochain comme moi-même.

Dans l'affirmation de cet engagement, je me laisserai guider par le Code d'éthiques du Conseil des Ministres des Églises Baptistes Américaines, et je supporterai fidèlement les buts et idéaux qui y sont prescrits. En supplément de mon engagement, je promets d'oeuvrer avec mes collègues du Ministère afin que nous puissions accomplir entièrement toutes les actions requises par notre Code d'Éthiques.

- Je garderai foi dans les traditions et pratiques des églises Baptistes Américaines; je n'accepterai pas une position dans la famille Baptiste Américaine si je ne suis pas en accord avec les traditions et pratiques; voire utiliser mon influence pour aliéner ma congrégation/constituants ou une branche des relations et support de la dénomination Baptiste Américaine. Si mes convictions changent, je démissionnerai.
- Je respecterai et reconnaitrai la variété des appelés au ministère ainsi que mes collègues Baptistes Américains, et autres chrétiens.
- Je chercherai à supporter tous les collègues du ministère en entretenant des rapports constructifs avec le personnel où je travaille et les collègues des églises avoisinantes.
- Je plaiderai en faveur d'une compensation adéquate pour ma profession. J'aiderai des personnes laïques et collègues à comprendre que les Chefs Exécutifs ne doivent pas s'attendre ou exiger des prix pour des services pastoraux offerts aux membres de la congrégation, quand ces membres aident à payer leurs honoraires.
- Je ne chercherai pas des faveurs personnelles ou remises sur la base de mon statut légal, professionnel.
- Je tiendrai à un ministère discipliné dans des activités ponctuelles comme la tenue régulière des prières, le dévouement à des rapports familiaux saints, à l'intégrité sexuelle, à la responsabilité financière, à l'engagement régulier dans des occupations pédagogiques, et destiné aux loisirs pour le développement professionnel et personnel. Je chercherai à me donner de bonnes habitudes nécessaires au maintien de ma santé.
- Je ferai de l'église mon obligation fondamentale ou le groupe auquel je suis affecté et je ne me verserai pas dans des activités qui pourraient perturber l'efficacité totale de mon travail au ministère.
- Je supporterai personnellement et publiquement mes collègues qui se trouveraient discriminés sur la base de leur naissance, leur race, leur âge, leur statut marital, leur origine nationale, leur dommage physique, leur incapacité.
- Je maintiendrai, jusqu'à ma démission ou ma retraite, mes relations de leader ministériel avec mes anciens constituants, et je ne ferai pas de contracts professionnels au bureau d'un autre leader ministériel sans sa requête et/ou son consentement.
- Je garderai confidentiellement n'importe quelle communication privilégiée reçue durant mon administration au ministère. Je ne publierai ni en privé ni en public des communications confidentielles sauf qu'au cours de mon exercice au ministère je m'étais convaincu que la sainteté de confidentialité aura été rejetée par le bien-fondé de ma foi; aura une cause imminente, de vie-menacée ou dommage substantiel à soi-même ou à autrui ou le privilège de confidentialité aura été enlevé par celui ou celle-là même qui a produit les informations.
- Je ne chercherai pas à convertir les Chrétiens d'autres églises.
- Je montrerai mon amour personnel pour Dieu, comme révélé en Jésus Christ dans ma vie et dans le ministère, comme je m'efforce ensemble avec mes collègues de préserver la dignité, maintenir la discipline et promouvoir l'intégrité de la vocation à laquelle nous avons été appelés.

Signé par \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_